



## Probleme de salaire en conge maternité

Par **doodoo**, le **16/10/2008** à **14:27**

Actuellement en congés maternité, mon employeur touche mes indemnités et me les reverse. Mais il ne les touche que depuis le 8 aout au lieu du 18 juin. C'est pourquoi il a touché 23 jours soit 868 euros pour le mois d'aout. Mais lors de ma paie, mon employeur ne ma verser la somme de 547 euros pour la période du mois d'aout. Quand j'ai demandé pourquoi il ne me verser pas la totalité des indemnités, il m'a répondu que j'avais trop perçu les autres mois (alors que j'étais payé par la sécu). Est ce normal? A t il le droit de faire ça? Que faire maintenant?